

● Fusion-acquisition (M&A) : techniques juridiques et fiscales

Réaliser les opérations de restructuration : fusion, scission et APA

PUBLIC

Directeurs juridiques – Responsables juridiques – Juristes d'entreprise – DAF – Secrétaires généraux – Avocats – Notaires – Experts-comptables – Tout personne impliquée dans la réalisation des opérations de restructuration

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes connaissances en droit des sociétés ou avoir suivi la formation :

🔗 [Droit des sociétés \(niveau 2\) \(581089\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Double approche en droit des sociétés et en fiscalité des opérations de fusions-acquisitions – M&A

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :

▶ A chaud, dès la fin de la

Code
1239

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1 900 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Choisir l'opération de restructuration adéquate
- Analyser le régime juridique des fusions, scissions et APA
- Caractériser les incidences fiscales des opérations de restructuration

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Choisir l'opération de restructuration adéquate

Distinguer la concentration ou la déconcentration : le choix stratégique

- Conséquences de la fusion : gestion des ressources humaines, franchissement de seuils...
- Filialisation, scission et apport partiel d'actif
- Débat : critères de choix des opérations de restructuration

Opter pour l'opération adaptée à l'entreprise

- Fusion
- Dissolution par confusion (TUP)
- Cas pratique : fusion simplifiée ou TUP, quelle solution choisir ?

Analyser le régime juridique des fusions, scissions et APA

Cerner les points essentiels des fusions, scissions et apports partiels d'actifs (APA)

- Phase préparatoire et analyse stratégique de la fusion ou de l'apport
- Choix du sens de la fusion et ses conséquences juridiques et fiscales
- Projet de fusion, scission ou apport

formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Décision des associés et réalisation de l'opération
- Cas de nullité : l'abus de majorité
- Cas pratique : distinguer les opérations de fusion, scission et APA
- Etude de cas : critères de l'abus de majorité au regard de la jurisprudence récente

Identifier les effets de l'opération notamment sur les organes sociaux et les contrats en cours

- Date d'effet de l'opération.
- Effets de la restructuration sur les organes sociaux, créanciers sociaux, associés, cautions et contrats en cours (sort des contrats conclus intuitu personae)
- Etude de cas : quel est le sort des contrats intuitu personae conclus par la société absorbée ?
- Quiz de synthèse : les opérations de fusion, scission et APA

Caractériser les incidences fiscales des opérations de restructuration

Analyser le régime fiscal des opérations de fusion

- Traitement comptable : règles fixées par le CRC
- Modalités de transcription des apports
- Rémunération des apports
- Choix du sens et du mode de la fusion
- Régime de droit commun ou régime de faveur
- Incidence fiscale de la fusion et sort des déficits
- Boni et mali de fusion
- Débat : questions spécifiques dans le cadre d'une intégration fiscale

Cerner l'utilité de l'apport partiel d'actif du point de vue fiscal

- Aspects comptables et difficultés associées
- Conditions du régime de faveur
- Notion de branche complète d'activité et d'éléments assimilés
- Pratique des agréments
- Difficultés liées aux déficits
- Cas des sociétés intégrées : choix entre régime de faveur et régime d'intégration fiscale
- Apport d'une branche complète d'activité
- Etude de cas : questions suscitées en jurisprudence

Identifier les conséquences pratiques en matière d'IS, de TVA et de droits d'enregistrement

- Conséquences fiscales de la scission
- Conditions du régime de faveur
- Quiz : fiscalité des opérations de restructuration
- Débat : repérer les applications pratiques

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

PARIS

- 17-18 Sep. 2026 – Session Garantie
- 19-20 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

A DISTANCE

- 17-18 Sep. 2026 – Session Garantie
- 19-20 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 19-20 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

BORDEAUX

- 19-20 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

CHAMBERY

- 19-20 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

GRENOBLE

- 19-20 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

LILLE

- 19-20 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

LYON

- 19-20 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

MARSEILLE

- 19-20 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 19-20 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

NANTES

- 19-20 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

NICE

- 19-20 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

NIORT

- 19-20 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

PAU

- 19-20 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

RENNES

- 19-20 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

ROUEN

- 19-20 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

STRASBOURG

- 19-20 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

TOULOUSE

- 19-20 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

TOURS

- 19-20 Oct. 2026
- 23-24 Nov. 2026
- 9-10 Déc. 2026

